

Excusés : Eric FEVRET et Claude POUSSET qui a donné procuration à Alain GUILLOT.

Avant de débiter la séance, une pensée est adressée à Eric FEVRET dont l'état de santé s'améliore progressivement. Les conseillers lui souhaitent tout le courage nécessaire pour mener à bien sa rééducation qui a débuté.

FINANCES

- Vote des 4 taux des taxes locales :

Le conseil décide de maintenir l'augmentation appliquée les années passées ce qui donne les taux suivants pour l'année 2012 :

Habitation	8,31	pour mémoire taux 2011 :	8,07
Foncier bâti	5,58		5,61
Foncier non bâti	18,01		17,49
Professionnelle	12,15		11,8

Cette augmentation permettra à la commune d'obtenir un produit fiscal de l'ordre de 34 475 € au lieu de 33 474 € si l'on reste à taux constant.

- Compte administratif 2011 et budget prévisionnel 2012

CA 2011	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	145 374	160 473
Investissement	70 148	60 326
BP 2012		
Fonctionnement	149 304	273 878
Investissement	696155	697 655

Après une lecture détaillée des recettes et des dépenses dans les sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2011 et le budget prévisionnel 2012 sont adoptés à l'unanimité.

Puis, après avoir recensé les demandes de subvention présentées par les associations, sur proposition du maire, le conseil décide d'allouer les sommes suivantes :

Coopérative scolaire de l'école Francheville	400 €
Harmonie des Enfants des Sources de la Seine	150 €
A.D.M.R.	150 €
Association des Bûcherons auvergnats (fête du bois) ...	150 €
S.P.A.	100 €
Forains pour le manège	75 €
Forains pour les auto-tamponneuses.....	75 €
Club de foot de St Seine	75 €
Association Laba Diena (fête du bois)	75 €
Centre Leclerc (Dijon)	50 €

.../...

TRAVAUX

La Clairière : lors de la visite de sécurité de novembre dernier, la commission a demandé à ce que le tuyau d'évacuation des graisses de la cuisine soit nettoyé. Cette intervention ne pouvant être effectuée que par une entreprise agréée, deux devis ont été demandés auprès des établissements ISS (Longvic) pour une somme de 450 € et un second auprès de IGIENAIR (Lyon) pour une somme de 300 € (HT). Le conseil retient le second devis. La réglementation nous impose également de faire un contrôle annuel des légionelles pouvant être présentes dans l'eau chaude sanitaire, ce qui sera fait dans les prochaines semaines par le laboratoire départemental.

BOIS

Afin d'apporter plus de clarté sur la route de la Vélouze, et ainsi freiner sa dégradation, le conseil décide la mise en exploitation des coupes n° 27 et N° 28. Les arbres seront coupés après les virages en épingle le long de la route qui descend aux Fontenis, et sur une largeur de quelques mètres.

SALLE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Suite à l'inscription des salles de rencontres à la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) la commune décide de solliciter cette dotation qui viendrait en complément des subventions du Conseil général et du Conseil régional. Cependant, pour pouvoir en bénéficier, il faut annuler le marché de travaux de 2011 et en faire un nouveau. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition qui permettrait d'obtenir un montant total de subvention approchant les 80 %.

CARTE COMMUNALE

Dans sa majorité, le conseil souhaite revoir le zonage proposé par le C.D.H.U. d'autant que certaines parcelles assez importantes n'ont pas ou peu de perspectives constructives. Il serait préférable de les retirer et d'en proposer d'autres.

INFOS DIVERSES

- Médiathèque St Seine :

Souhaitant mettre en place un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées, malades ou ne pouvant pas se déplacer, la médiathèque recherche des personnes ressources sur la commune pour effectuer le portage. Les personnes désireuses, soit de bénéficier du portage, soit d'y participer, peuvent se faire connaître à la mairie, aux jours et heures de permanence du secrétariat.

- Office du tourisme de St Seine :

Une expo d'été sur les objets de la vie courante au siècle dernier est en préparation (cuisine, repassage, linge, éclairage...). Les personnes pouvant prêter un ou plusieurs objets peuvent les déposer à la mairie pour les mettre à disposition de l'office du tourisme.

- Coupe Motos-Légende :

Dans le cadre de la manifestation ayant lieu, comme chaque année, à Prenoix, un rallye motos traversera plusieurs communes du canton et passera le dimanche 27 mai dans la matinée à Francheville et Prairay.

- Rallye Quads :

Samedi 2 juin, un rallye quads sillonnera notre territoire, il passera par la route des Fontenis et le Grand Chemin pour rejoindre la croix de Prairay puis Cinq Fonds. Le conseil donne son accord sous réserve qu'il ne passe pas par le chemin de la « Vieille Vélouze »

Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 11 avril 2012 à 20 H.